

LE DVAR TORAH DE LA SEMAINE PARACHAT KI-TAVO

Finesse et sensibilité...

Par Meïr Haï THOMAS



Parmi les dernières recommandations que Moché transmet au peuple juif avant de passer le flambeau à Yéhochoua (Josué) son fidèle serviteur, il y eut la Mitsva (loi) des Prémices.

Ce commandement consistait à apporter chaque année au Temple les premiers fruits qui poussaient lors de la nouvelle récolte.

Les propriétaires terriens devaient se livrer au même exercice, qu'ils possèdent une exploitation de plusieurs hectares ou qu'ils n'aient qu'un minuscule lopin de terre.

Si l'un des sept fruits d'Israël poussait dans leur champ, ils surveillaient les bourgeons de ces plantations et, dès qu'ils voyaient le premier fruit de chaque arbre apparaître, ils attachaient un petit ruban autour de la pousse afin de le reconnaître lorsqu'il aurait mûri.

Le moment venu, tous ces fruits étaient rassemblés dans un panier et apportés au Temple pour être donnés au Cohen (prêtre).

Si le propriétaire était un riche négociant, il amenait ses fruits dans un panier en or.

S'il s'agissait d'un pauvre ne possédant que quelques pouces de terrain, il pouvait apporter son offrande dans un simple panier en osier.

Après une courte cérémonie, le Cohen déposait les fruits aux pieds de l'Autel.

Le Talmud relate qu'il existait à ce stade deux procédures distinctes.

En effet, s'agissant du riche, le Cohen lui rendait son panier avant de le laisser partir.

En revanche, s'agissant du pauvre, le Cohen ne le lui rendait pas et le conservait avec les fruits.

Bien que cette différence puisse paraître paradoxale, nos Maîtres lui donnent une explication qui met en avant l'immense sensibilité et l'immense finesse que La Torah nous demande de développer en nous.

De toute évidence, la Mitsva des prémices ne concerne que les fruits, et le panier dans lequel ils sont apportés n'est qu'un contenant qui permet de les transporter plus aisément.

Mais tout le monde n'est pas au faite des détails de chaque loi.

Dès lors, si on lui rendait son panier, le pauvre serait susceptible d'interpréter ce geste comme la conséquence du peu de valeur que possède cet objet.

Après tout ce n'est que de l'osier...

Il pourrait se sentir humilié par ce qu'il considérerait comme un mépris pour son offrande.



C'est pourquoi le panier était conservé.

Un simple panier en osier était élevé au rang des offrandes du Temple... pour ne pas lui faire honte.

Au travers de la subtilité du geste, ce que la Torah nous donne ici est une extraordinaire leçon de vie.

Bien souvent, la volonté de bien faire, la prétendue obligation de résultat ou tout simplement le fait d'être concentré sur nos propres objectifs, nous font perdre de vue la réalité de l'autre.

Aussi nous invite-t-elle à faire preuve de finesse et de sensibilité.

Et lorsqu'à cette période de l'année, se font déjà sentir les arômes des fêtes de la nouvelle année, cette idée est à intégrer profondément.

Car, bien sûr, lors de ces solennités, c'est la qualité de notre relation avec le Créateur qui sera à la base de notre introspection.

Mais notre relation avec Dieu est indissociable de notre relation avec l'autre et aucune ne saurait être sacrifiée au profit de l'autre.

Et comme rien n'est dû au hasard, il n'est pas étonnant que ce soit sur cette idée que se conclut l'année de deuil de la grande dame à la mémoire de laquelle cette série d'essais a été écrite.

C'était une dame d'une grande finesse et d'une grande sensibilité.

Avec son mari Rav Ori Schonthal de mémoire bénie, ils eurent toujours à cœur de respecter la dignité de l'être humain qu'ils avaient en face d'eux, qui que ce fut et quel que fut son statut social.

C'est ainsi qu'avec une incomparable bienveillance, ils firent grandir des milliers de jeunes filles au sein des institutions Beth Rivkah à laquelle ils dédièrent leur vie.

ע"ה Naomi bat Meir Schonthal
לעילוי נשמת נעמי בת מאיר ע"ה